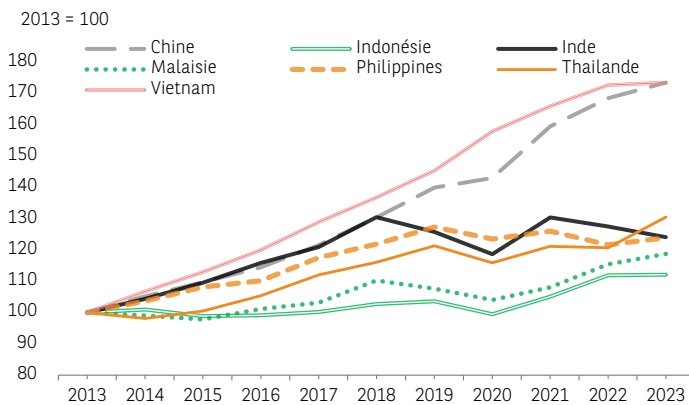


## INDE : LES CRÉATIONS D'EMPLOIS SONT CONCENTRÉES DANS LES SECTEURS À FAIBLE PRODUCTIVITÉ ET PÈSENT SUR LA CROISSANCE

Johanna Melka

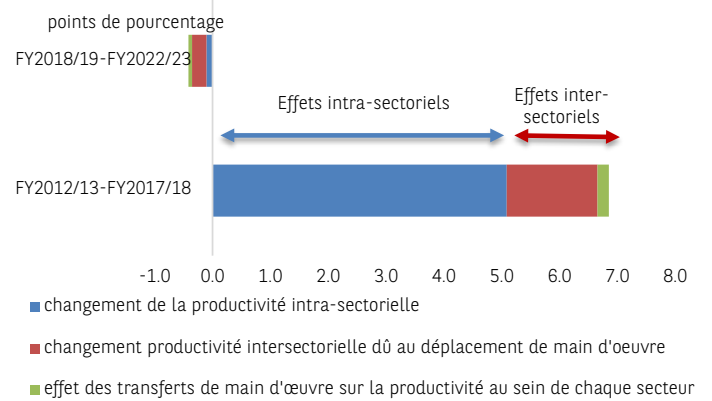
Entre 2013 et 2018, la croissance de la productivité en Inde a été forte (multiplication par 1,3, une hausse similaire à celle observée au Vietnam, légèrement inférieure à la Chine, mais supérieure à l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande). Mais à partir de 2019, la productivité a stagné en Inde, alors qu'elle a continué d'augmenter dans les autres pays (hormis les Philippines). Cette évolution est d'autant plus inquiétante que le niveau de revenu par tête est encore faible (le PIB par tête en PPA était 2,4 fois inférieur à celui de la Chine en 2024) et le taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes (15,6% en 2024 selon les données officielles). Sans une augmentation rapide de la productivité, l'Inde pourrait rester un pays à « revenu intermédiaire ».

### ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ PAR TRAVAILLEUR



SOURCES : WORLD PENN TABLE, BNP PARIBAS

### INDE : DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL



SOURCES : KLEMS, RBI, BNP PARIBAS

Selon le Penn World Table, la **productivité par travailleur en Inde**, après avoir fortement augmenté sur la période 2013-2018 (+5,5% par an en moyenne), a ralenti très sensiblement pour ne croître que de 0,4% par an sur la période 2019-2023 (après correction de l'effet induit par la pandémie). Les fortes créations d'emplois sur la période récente (+5,6% par an en moyenne vs +0,4% sur la période 2013-2018) n'ont pas entraîné une hausse significative de la productivité.

En Inde, sur la période FY2013-2018, la croissance de la productivité du travail s'est expliquée à hauteur de 74% par une hausse de la productivité intrasectorielle (induite par une amélioration de la qualité du travail et/ou de la technologie et/ou une meilleure organisation de la production). En revanche, sur la période FY2019-2023, cette hausse s'est interrompue et **les déplacements de main-d'œuvre entre secteurs ont été à l'origine d'une baisse (en niveau) de la productivité intrasectorielle. Non seulement la main-d'œuvre s'est déplacée vers des secteurs moins productifs, mais ces transferts ont généré une (légère) baisse de la productivité dans ces secteurs.**

De fait, entre 2019 et 2023, l'emploi a beaucoup plus augmenté dans l'agriculture (+32,9%) et la construction que dans l'industrie manufacturière (+20,7%) et les services (+14,6%), en raison notamment du déplacement de la main-d'œuvre lors de la crise sanitaire. Mais ces emplois sont à près de 99% des emplois précaires, faiblement rémunérés et avec un niveau de productivité extrêmement bas. Par ailleurs, même si la productivité dans le secteur manufacturier et les services reste bien supérieure à celle du secteur agricole et de la construction, elle a stagné sur la période 2018-2023.

La baisse de la productivité intersectorielle s'explique, selon les données KLEMS de la RBI, à la fois par une moindre amélioration de la qualité du travail et par une décélération de la croissance du stock de capital « productif » (investissements en machine et équipements). Selon la dernière enquête nationale sur la force de travail, en moyenne, 56% des travailleurs n'occupent pas un emploi adapté à leur niveau de qualification, ce qui affecte leur productivité.

Pour accroître sensiblement son niveau de développement, l'Inde doit non seulement réformer son secteur agricole pour favoriser les réallocations de main-d'œuvre vers les secteurs à plus forte valeur ajoutée, mais aussi améliorer le niveau de qualification de la main-d'œuvre. L'application des nouvelles lois sur le marché du travail depuis le 21 novembre (adoptées entre 2019 et 2020) devrait favoriser les créations d'emplois dans les secteurs productifs et réduire la part de l'emploi informel.

johanna.melka@bnpparibas.com

ÉTUDES **E**CONOMIQUES



**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change

# RECHERCHE ÉCONOMIQUE GROUPE

## ECOINSIGHT

Analyse approfondie de sujets structurels ou d'actualité

## ECOPERSPECTIVES

Analyses et prévisions des principales économies, développées et émergentes

## ECOFLASH

Un indicateur, un évènement économique majeur.

## ECOWEEK

L'actualité économique de la semaine et plus...

## ECOPULSE

Baromètre mensuel des indicateurs conjoncturels des principales économies de l'OCDE

## ECOCHARTS

Panorama mensuel des dynamiques d'inflation au sein des principales économies développées

## ECOTV

Quel est l'évènement du mois ?

La réponse dans vos quatre minutes d'économie

## GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

Un graphique hebdomadaire illustrant des points saillants dans l'économie

## EN ÉCO DANS LE TEXTE

Le podcast de l'actualité économique

POUR RECEVOIR NOS PUBLICATIONS

ABONNEZ-VOUS SUR LE SITE ONGLET ABONNEMENT  
voir le site des études économiques

ET

SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN  
voir la page linkedin des études économiques

OU TWITTER  
voir la page twitter des études économiques

Bulletin publié par les Etudes Economiques - BNP PARIBAS  
Siège social : 16 boulevard des Italiens - 75009 PARIS / Tél : +33 (0) 1.42.98.12.34  
Internet : [www.group.bnpparibas](http://www.group.bnpparibas) - [www.economic-research.bnpparibas.com](http://www.economic-research.bnpparibas.com)  
Directeur de la publication : Jean Lemerier  
Directrice de la rédaction : Isabelle Mateos y Lago

Les informations et opinions exprimées dans ce document ont été obtenues de, ou sont fondées sur des sources d'information publiques réputées fiables, mais BNP Paribas ne garantit, expressément ou implicitement, ni leur exactitude, ni leur exhaustivité, ni leur mise à jour. Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou autres placements. Il ne constitue ni du conseil en investissement, ni de la recherche ou analyse financière. Les informations et opinions contenues dans ce document ne sauraient dispenser l'investisseur d'exercer son propre jugement ; elles sont par ailleurs susceptibles d'être modifiées à tout moment sans notification et ne sauraient servir de seul support à une évaluation des instruments éventuellement mentionnés dans le présent document. Toute éventuelle référence à une performance réalisée dans le passé ne constitue pas une indication d'une performance future. Dans toute la mesure permise par la loi, aucune société du Groupe BNP Paribas n'accepte d'être tenue pour responsable (y compris en raison d'un comportement négligent) au titre de pertes directes ou découlant indirectement d'une utilisation des informations contenues dans ce document ou d'une confiance accordée à ces informations. Toutes les estimations et opinions contenues dans ce document reflètent notre jugement à la date de publication des présentes. Sauf indication contraire dans le présent document, il n'est pas prévu de le mettre à jour. BNP Paribas SA et l'ensemble des entités juridiques, filiales ou succursales (ensemble désignées ci-après « BNP Paribas »), sont susceptibles d'agir comme teneur de marché, d'agent ou encore, à titre principal, d'intervenir pour acheter ou vendre des titres émis par les émetteurs mentionnés dans ce document, ou des dérivés y afférents. BNP Paribas est susceptible notamment de déterminer une participation au capital des émetteurs ou personnes mentionnés dans ce document, de se trouver en position d'acheteur ou vendeur de titres ou de contrats à terme, d'options ou de tous autres instruments dérivés reposant sur l'un de ces sous-jacents. Les cours, rendements et autres données similaires du présent document, y figurent au titre d'information. De nombreux facteurs agissent sur les prix de marché et il n'existe aucune certitude que les transactions peuvent être réalisées à ces prix. BNP Paribas, ses dirigeants et employés, peuvent exercer ou avoir exercé des fonctions d'employé ou dirigeant auprès de toute personne mentionnée dans ce document, ou ont pu intervenir en qualité de conseil auprès de cette (ces) personne(s). BNP Paribas est susceptible de solliciter, d'exécuter ou d'avoir dans le passé fourni des services de conseil en investissement, de souscription ou tous autres services au profit de la personne mentionnée aux présentes au cours des 12 derniers mois précédant la publication de ce document. BNP Paribas peut être partie à un contrat avec toute personne ayant un rapport avec la production du présent document. BNP Paribas est susceptible, dans les limites autorisées par la loi en vigueur, d'avoir agi sur la foi de, ou d'avoir utilisé les informations contenues dans les présentes, ou les travaux de recherche ou d'analyses sur le fondement desquels elles sont communiquées, et ce préalablement à la publication de ce document. BNP Paribas est susceptible d'obtenir une rémunération ou de chercher à être rémunéré au titre de services d'investissement fournis à l'une quelconque des personnes mentionnées dans ce document dans les trois mois suivant sa publication. Toute personne mentionnée aux présentes est susceptible d'avoir reçu des extraits du présent document préalablement à sa publication afin de vérifier l'exactitude des faits sur le fondement desquelles il a été élaboré.

Ce document est élaboré par une société du Groupe BNP Paribas. Il est conçu à l'intention exclusive des destinataires qui en sont bénéficiaires et ne saurait en aucune façon être reproduit (en tout ou partie) ou même transmis à toute autre personne ou entité sans le consentement préalable écrit de BNP Paribas. En recevant ce document, vous acceptez d'être engagés par les termes des restrictions ci-dessus.

BNP Paribas est constituée en France sous forme de société anonyme, et agréée et supervisée en tant qu'établissement de crédit par la Banque centrale européenne (BCE) et en tant que prestataire de services d'investissement par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et l'Autorité des marchés financiers (AMF). Le siège social de BNP Paribas est situé au 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris, France.

Les informations contenues dans le présent document peuvent, en tout ou partie, avoir déjà été publiées sur le site <https://globalmarkets.bnpparibas.com>.

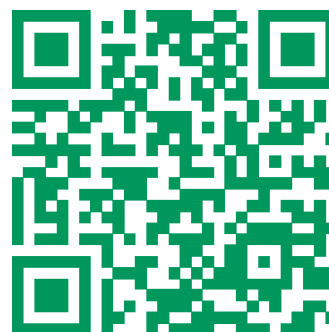
Pour les avertissements par pays (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suisse, Brésil, Turquie, Israël, Bahreïn, Afrique du Sud, Australie, Chine, Hong Kong, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande, Vietnam) veuillez consulter le document suivant :

[https://economic-research.bnpparibas.com/LegalNotice/Markets\\_360\\_Country\\_Specific\\_Notices.pdf](https://economic-research.bnpparibas.com/LegalNotice/Markets_360_Country_Specific_Notices.pdf)

© BNP Paribas (2025). Tous droits réservés.

Pour vous abonner à nos publications :

ÉTUDES **ÉCONOMIQUES**



**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change